

CONSEIL AUPRÈS DU PERSONNEL

En cas de doute sur la destination de vos déchets, le personnel de la déchetterie se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Si des déchets sont jetés dans la mauvaise benne, celle-ci sera dévalorisée par l'entreprise de recyclage et, à la place du versement de la ristourne pour la matière valorisable, la commune devra payer l'élimination du contenu, ce qui représente de grosses pertes financières.

Merci de prendre en compte les remarques et conseils du personnel de la déchetterie.

TRI A LA SOURCE : ayez le bon réflexe

Lorsque vous faites vos achats.....

- profitez de ramener tous les déchets qui sont repris aux points de vente: bouteilles en verre, piles, appareils électriques ou électroniques, produits toxiques, peintures, plastiques, sagex, pneus, batteries, médicaments, etc...
- choisissez les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique, soit économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc...
- si possible, prenez des sacs et contenants qui remplaceront les emballages et sacs en plastiques

NE SONT PAS ACCEPTÉS

- les traverses de chemin de fer et les poteaux de téléphone
- les souches
- les pneus montés sur jantes
- les déchets de chantier
- les tôles "sandwich"
- l'éternit